

# Séance du Conseil Municipal en date du 29 septembre 2023

## Nombre de conseillers

- En exercice	15
- Présents	11
- Votants	13
- Absent(s) excusé(s)	4
- Absent(s)	1
- Exclus	
- Pouvoir	2
DATE CONVOCATION	22/09/2023

De la commune de : **ESTIVAREILLES**  
Séance du : **29 septembre 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf du mois de septembre à 20h30 le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M BARTHELEMY Pierre, Maire.

	P	A	A		P	A	A		P	A	A
BARD Solange	X			CARRIER Charlotte	X			FRERY Eglantine	X		
BARTHELEMY Pierre	X			CLAVERO Daniel	X			GHILAS Sofiane	X		
BEYSSAC Jean-Marc	X			COURTINEL Kévin		X		KURNIK Henriette	X		
BLANC Claudius		X		DUBILLOT Mattéo	X			MEREO Bruno	X		
CARRIER Alexis	X			FAYET Bélanda		X		TROUSSIEUX Elodie		X	

\* **Secrétaire séance** : FRERY Eglantine

**Secrétaire auxiliaire** : SEGUY-FAVIER Julien

\* **Pouvoir(s)** : Bélanda FAYET à Alexis CARRIER et Kévin COURTINEL à Eglantine FRERY

## ORDRE DU JOUR

- Approbation du Procès-Verbal de la dernière séance
- Vente du bien sans maître à la Faverge
- Etude des estimations pour la vente du camping
- Etude de devis
- Demande de prise en compte de BAFD pour un agent de l'école
- Renseignements Divers
- Questions Diverses

Le Procès-Verbal du précédent conseil est approuvé à l'unanimité.

### DEL N°1-29/09/2023 VENTE DU BIEN SANS MAITRE A LA FAVERGE

M. Le Maire présente au Conseil Municipal les trois offres d'achat concernant la vente du bien sans maître de la Faverge. Après étude des trois propositions, l'offre de M. PRIDO Tanguy est jugée la plus sérieuse.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de vendre le bien à M. PRIDO Tanguy**

### DEL N°2-29/09/2023 ETUDE DES ESTIMATIONS POUR LA VENTE DU CAMPING

M. Le Maire présente au Conseil Municipal les quatre estimations d'agences immobilières concernant la vente de la parcelle A 2971, ancien camping municipal. Après étude de ces offres, il est décidé que la commune commercialise elle-même le bien au prix de 170 000,00 €.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la mise en vente du terrain.**

### DEL N°3-29/09/2023 DEMANDE DE PRISE EN COMPTE BAFD AGENT DES ECOLES

M. le Maire présente au Conseil Municipal la demande d'un agent des écoles pour le paiement d'une partie ou de la totalité de son BAFD. Il rappelle que la somme totale est de 699€.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre en charge la moitié du montant de coût total de cette formation soit 349.50€.**

**Etude de devis**

- Achat de 10 tables et 20 bancs pour la bibliothèque au prix de 2387.52€ TTC chez SEDI Equipement.
- Achat de barrières et d'un portillon pour sécuriser les poubelles vers la zone de la gare et l'épicerie. Il est choisi de refaire des devis plus détaillés afin de mieux connaître le coût des travaux.
- Achat d'un ordinateur pour le service périscolaire, il est choisi d'acquérir un ordinateur à 879€ chez Maxifolio à Craponne.

**Demandes de gratuité salle ERA**

- Le secours populaire pour l'organisation d'un concert le 14 octobre 2023 : Gratuité accordée
  - M. Jean-Michel SICARD pour l'organisation d'un Karaoké en 2024 : Gratuité accordée
  - Les pompiers de St Bonnet Le Château pour l'organisation de la sainte Barbe : Gratuité accordée
- M. Alexis CARRIER demande à régler ces demandes de gratuité qui sont un sujet récurrent lors des Conseils Municipaux. Il propose d'en statuer au prochain Conseil Municipal afin de ne voter que les exceptions à la règle.*

**Demande de disponibilité de Mme PREHER Nelly**

Elle demande une mise en disponibilité pour convenance personnelle à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et ce pour une durée de 10 mois. Son remplacement à la poste et au musée est en cours.

**Point voirie**

L'enrobé va être refait aux hameaux des Garniers et du Villard Chanal courant 2024.

**Rencontre avec les communes de Montarcher et de La Chapelle en Lafaye**

Mutualisation de matériel et de personnel communal pour quelques travaux en communs avec ces deux communes. Le projet semble difficile à envisager pour des raisons pratiques et par manque de personnel et de matériel. Le constat est fait qu'un mi-temps supplémentaire serait appréciable pour faciliter le travail des services techniques.

Le conseil propose de patienter et de mieux étudier la proposition.

**Point service civique**

M. Le Maire présente la demande d'agrément qu'il a présenté auprès de l'Etat afin d'accueillir un service civique au sein de la commune.

**Point 4L Trophy**

Attente de la réponse de l'école.

Eglantine Fréry présente la demande des commerçants et des artisans de la commune pour l'organisation d'une kermesse de Noël dans le parc de la Mairie.

Organisation d'un marché de Noël le 17 décembre 2023 par l'association 4L Forez'ti.

Visite du Conseil Municipal de Mably le 07 octobre 2023 au musée d'histoire pour la remise d'anciens objets ayant appartenu à des aviateurs.

Proposition d'un grand nettoyage de la commune un samedi à l'occasion de la semaine européenne de la propreté. Le 04 ou le 18 novembre 2023 sont des dates envisagées.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50**

**Le Maire,  
Pierre BARTHELEMY**



**La Secrétaire de séance,  
Eglantine FRERY**

